


Procedure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	1998/0182(CNS) Procédure terminée
Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "l'innovation et la participation des PME"	
Sujet 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat 3.50.02.01 Programme-cadre CE, UE 3.50.04 Innovation	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENER Recherche, développement technologique et énergie	ELDR PLOOIJ-VAN GORSEL Ely	28/04/1998
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	PSE GHILDOTTI Fiorella	01/09/1998
	RELA Relations économiques extérieures	PPE MALERBA Franco E.	23/07/1998
	DEVE Développement et coopération	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	PECH Pêche	PPE LANGENHAGEN Brigitte	25/06/1998
FEMM Droits de la femme	PSE KARAMANOU Anna	25/06/1998	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	2158	25/01/1999
	Recherche	2154	22/12/1998
	Recherche	2123	13/10/1998
	Recherche	2109	22/06/1998

Événements clés			
10/06/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0305	Résumé
22/06/1998	Débat au Conseil	2109	

15/07/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/10/1998	Débat au Conseil	2123	
26/11/1998	Vote en commission		Résumé
26/11/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0456/1998	
14/12/1998	Débat en plénière		
15/12/1998	Décision du Parlement	T4-0730/1998	Résumé
25/01/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
25/01/1999	Fin de la procédure au Parlement		
12/03/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	1998/0182(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
Base juridique	CE avant Amsterdam E 130I-p4
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENER/4/10323

Portail de documentation

Document de base législatif		COM(1998)0305	10/06/1998	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		CES1140/1998 JO C 407 28.12.1998, p. 0123	10/09/1998	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0456/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0005	26/11/1998	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0730/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0026-0109	15/12/1998	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Décision 1999/172 JO L 064 12.03.1999, p. 0091 Résumé
--

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) dans le domaine "Promouvoir l'innovation et encourager la participation des PME". CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de RDT, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique relatif au thème "Promouvoir l'innovation et encourager la participation des PME" pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 350 millions d'écus (73,8 millions d'écus pour la période 1998-1999; 276,2 millions d'écus pour la période 2000-2002). L'objectif stratégique du programme est d'améliorer l'impact économique et social des actions de recherche en assurant une meilleure diffusion et une meilleure exploitation des résultats, une participation satisfaisante des PME ainsi que le transfert et la diffusion des technologies provenant des différentes sources, compte tenu des besoins des consommateurs et des utilisateurs. Les activités porteront essentiellement sur les aspects suivants: guichet unique pour la participation des PME; instruments de soutien et d'assistance; intelligence économique; réseau européen pour la promotion de la recherche et de l'innovation; services électroniques d'information; propriété intellectuelle; accès au financement privé de l'innovation; mécanismes facilitant la création d'entreprises innovantes. ?

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "l'innovation et la participation des PME"

La commission de la recherche, du développement technologique et de l'énergie a adopté le rapport Plooij-Van Gorsel (ELDR,NL) dans le domaine "promouvoir l'innovation et encourager la participation des P.M.E. et relatif à la mise en oeuvre du 5ème programme-cadre. La commission a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition du montant alloué sur deux périodes: un pour 1999 (78), un autre pour la période 2000-2002 (285). Le PE et le Conseil s'étaient mis d'accord sur une enveloppe globale de 14.960 millions d'écus pour les activités de recherche CE et Euratom, à raison de 13.700 millions pour le programme CE et 1.260 millions pour le programme Euratom?

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "l'innovation et la participation des PME"

Dans la foulée de l'accord de conciliation sur le 5ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration pour la période 1998-2002, le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Elly PLOOIJ-VAR GORSEL (ELDR, NL) sur le programme spécifique de RDT dans le domaine "Promouvoir l'innovation et encourager la participation des PME". Le Parlement a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition des montants sur deux périodes: un montant pour la période 1998-1999 (78 millions d'écus), un autre pour la période 2000-2002 (285 millions d'écus), soit un total de 363 millions d'écus. Le Parlement a particulièrement insisté sur la nécessité de tenir compte de la politique communautaire d'égalité des chances lors de l'application du programme.?

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "l'innovation et la participation des PME"

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration dans le domaine "Promotion de l'innovation et encouragement de la participation des PME" (1998-2002). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/172/CE du Conseil CONTENU: l'objectif du programme est de promouvoir des activités d'innovation contribuant à l'exécution du premier plan d'action pour l'innovation ainsi que d'encourager les PME à jouer un rôle plus actif et de faciliter leur participation au 5ème programme-cadre de RDT. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 363 millions d'euros (78 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 285 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): - promotion de l'innovation: 119 - encouragement à la participation des PME: 44 - activités communes innovation/PME: 200.?